



Litige avec notre propriétaire

Par **styldraw**, le **09/09/2009** à **14:17**

Bonjour,rnnous sommes un couple et nous avons des litiges avec notre propriétaire : rn_des travaux demandés depuis le mois de Mai 2009 n'ont pas été effectuer malgré l'envoi de notre accusé de réception, de l'intervention de la Confédération Générale du Logement et de la CAF.rn_les quittances de loyer ne sont pas fournies en temps et en heures.rn_le logement est au dessus de nos moyens surtout en hiver car sur trois mois nous avons eu une facture GDF de 634 euros.De ce fait tout les mois nous payons une consommation de 227.40 euros et un loyer de 625 euros dont APL 188.86 euros ce qui est cher payer.rnNous voudrions savoir si sa valait le coup d'entamer des poursuites contre notre propriétaire et des conseils car nous avons trouver un logement auprès d'un bailleur social qui rentre plus dans nos moyens.rnMerci a vous.